

Pièges à mites des vêtements X2



2 pièges collants K.PRO pour détecter la présence de mites des vêtements dans les lainages, manteaux ou couvertures. Inodore, ils sont prêts à l'emploi et restent efficaces pendant 3 mois.

Avantages produit

Élimine les mites des vêtements
Longue durée : pièges efficaces pendant 3 mois
Inodore
À suspendre, à poser ou à coller à l'intérieur des placards
Sans insecticide

CODE PRODUIT 3050

GENCODE 3365000030509

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 1,8

Largeur UV cm : 9,5

Hauteur UV cm : 19,4

Poids Brut UV Kg : 0,066

Poids Net UV Kg : 0,048

Contenance X2

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

1. Ouvrir le sachet avec des ciseaux. 2. Pour ouvrir le piège : tirer sur la languette pour décoller la partie supérieure. Puis enlever la protection de l'adhésif double face au dos du piège et placer le piège à l'endroit voulu. Presser sur la zone adhésive avec les doigts pour une bonne fixation. 3. Pour retirer la protection de la surface encollée, presser avec un doigt le piège contre la paroi et soulever de l'autre main le papier d'un geste rapide. 4. Joindre les deux bouts et placer la languette dans la fente prévue à cet effet. 5. Contrôler le piège au moins 1 fois par semaine. Le remplacer après environ 3 mois. 1 piège par armoire est suffisant. Il est préférable d'en disposer 2 dans des locaux plus grands.

RECOMMANDATION

Ne pas laisser à la portée des enfants. Stocker le linge dans des placards clos.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	NO
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Éliminer les insectes	Support :	Mites des vêtements
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	Jusqu'à 3 mois d'efficacité	Aspect :	SOLIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	NC	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	DE	Rémanence :	Efficace pendant 3 mois.
Nomenclature douanière	38089990	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	NC
MENTION D'AVERTISSEMENT:	NC
PRODUIT DANGEREUX :	NO
PHRASE P :	P102
PHASE H :	NC
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	NO
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	NC
TRIMAN	YES
N° TP :	NC
PHRASE DE DANGER	NC
PHRASE BIOCIDE	NC
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	NC
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/1107125-40155-09531-012457
ETIQUETTE PRODUIT:	

K-pro
Vert

Un ensemble de solutions efficaces pour préserver votre confort tout en garantissant une efficacité optimale.
Een geheel aan anti-insect oplossingen om uw comfort te beschermen en tegelijkertijd een optimale effectiviteit te garanderen.

MITES DES VÊTEMENTS / KLEERMOTTEN

(FR) K-pro Vert propose 2 pièges collants pour détecter la présence de mites des vêtements dans les lavages, manteaux ou couvertures. Inodore. Prêt à l'emploi et facile à utiliser. Durable pendant 3 mois.

(NL) K-pro Vert biedt u 2 lijvallen aan voor het opsporen van kleermotten in wol, zessen of dekens. Reukloos. Klaar voor gebruik en makkelijk te gebruiken. 3 maanden bruikbaar.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE / VOOR EEN OPTIMALE DOELTREFFERHEID

(FR) 1. Ouvrir le sachet avec des ciseaux. 2. Pour ouvrir le piège : tirer sur la languette pour décoller la partie supérieure. Puis enlever la protection de l'adhésif double face au dos du piège et placer le piège à l'endroit voulu. Presser sur la zone adhésive avec les doigts pour une bonne fixation. 3. Pour retirer la protection de la surface encaillée, presser avec un doigt le piège contre la paroi et soulever de l'autre main le papier d'un geste rapide. 4. Joindre les deux bords et placer la languette dans la fente prévue à cet effet. 5. Contrôler le piège au moins 1 fois par semaine. Le remplacer après env. 3 mois. 1 piège par armoire suffit. Il est préférable d'en disposer 2 dans des locaux plus grands.

(NL) 1. Het zakje openen met een schaar. 2. Om de val te openen : trek op het strookje om het bovenste deel los te maken. Verwijder daarna de bescherming van de dubbelzijdige plakrand aan de achterzijde van de val en plaats de val op de gewenste plek. Druk met uw vingers op het kleverige gebied voor een stevige bevestiging. 3. Om de bescherming van het lijmploegje te verwijderen, druk met één vinger de val tegen de wand aan, verwijder met uw andere hand het papier met een snelle beweging. 4. De uiteinden van de val naar binnen omdraaien en het strookje in de hemoor voorzichtig openen plaatsen. 5. De val minstens één keer per maand controleren. De val na ongeveer 3 maanden vervangen. 1 val per kast is genoeg. Gebruik in grotere ruimtes 2 vallen.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI / VOORZORGSMAATREGELEN VOORGEWICHTSMANNELEN
(FR) Tenor hors de portée des enfants / (NL) P102 Buiten het bereik van kinderen houden.

(FR) P102 Garder hors de la portée des enfants.
(NL) P102 Buiten het bereik van kinderen houden.

Cedex 201-países Bèlgica - 070/240 240 - Antipf contra Bèlgica / Antipf contra Nederland - +31 30 274 6388

0 806 601 101 Service gratuit + prix appel

S.A.S. BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS - CS 00206 - F 59445 WASQUEHAL cedex
www.kpro-insecticides.com



 3 365000 030509

ED 012 P



0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS au capital de 591 600 € - Tél. standard : **03 20 43 21 80** - Fax : **03 20 43 21 90** - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I. A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : **03 20 19 13 20**
 SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

